

Homélie Lundi de Pentecôte

Besançon, 25 V 2026

« Celui qui croit en lui n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas est déjà jugé. »

Chers fidèles,

le soleil s'élève sur les pèlerins de Chartres. Ils devrait bien expérimenter que c'est sa chaleur et sa luminosité. Et cette belle étoile que le soleil est tout ce qu'elle apporte à nous, ici sur terre, comme sa lumière, et par suite la vie, doit nous faire réfléchir sur la nature d'une autre lumière, celle qui vient de Dieu. C'est pas pour rien que le psalmiste chante : « ta parole et la lumière sur ma route ». La parole de Dieu, celle qui est prononcée avec les mots humains et audibles, compréhensibles pour nous. Ou bien la parole de Dieu qui est dite sans mots dans un langage qui nous parle. Dans les deux cas cette parole a une puissance que n'a pas une parole humaine. Cette parole est capable de trancher certains doutes, elle est capable de jeter une lumière sur notre état. Lumière qui ne trompe pas, mais qui au contraire, s'imprime dans l'âme et lui devient inséparable.

Dans l'Évangile d'aujourd'hui, Jésus, touche à plusieurs aspects de sa mission dans le monde sur terre, et encore de notre mort. Il parle à Nicodème du jugement. Mot peut-être pour certains redoutables. Pourtant, nos vies vont toutes passer par le jugement de Dieu si nous le voulons ou pas. A l'heure de notre mort, plus de retour en arrière. Les comptes de biens et du mal sont faits. La décision de Jésus juge est irrévocable et est pour l'éternité.

Il est donc très frappant dans cet Évangile, que nous recevons une promesse tout à fait inouïe et inattendue. Jésus dit : « celui qui croit en lui », c'est-à-dire, en Jésus, en Fils de Dieu, « n'est pas jugé ». Y a-t-il donc une exception pour les croyants ? Est-ce le jugement ne les concerne-t-il pas ? Quelle chance pour les chrétiens de ne pas être jugés ! Eh bien non, on se tiendra tous un jour devant le tribunal de juge qui pèsera nos actes avec une justesse. Une simple profession de foi dans le Fils de Dieu, qu'on fait à chaque messe, ne va pas être pour nous les croyants un motif de l'immunité vis-à-vis de juge. La foi en Fils de Dieu ne sera pas non plus pour nous un motif de relâchement quant aux mœurs, ce qui peut mener vers un désastre.

Est-ce que l'évangile nous ment et nous introduit-elle dans l'erreur ? Non plus. Pour comprendre il faut avoir une clé de lecture que l'évangéliste Jean nous livre. En effet, st. Jean, parlant de la foi pense à quelque chose de plus. La foi pour st. Jean implique aussi les œuvres. Sans les œuvres nous dira st. Jacques la foi est morte. C'est le même langage venant du même Esprit-Saint qui les inspira. La foi implique les œuvres et leur est indissociable. Mais cela ne donne pas encore de réponse quant au jugement. Les paroles de l'évangile sont bien fortes : « celui qui croira en Fils de Dieu n'est pas jugé ». Comment faut-il le comprendre ? Il faut comprendre que les œuvres qu'on fait, dont Dieu et la source et la fin sont bonnes. En les voyant, Dieu voit son propre œuvre. Quand nous agissant avec la foi en faisant les œuvres de Dieu, le Père voit

dans nos œuvres, l'œuvre de son Fils et de Soi-même. Mais Dieu n'est pas le sujet de jugement pour soi-même. Il est Bon et Lui seul qui peut agir parfaitement et sans tâche. Ce qu'il va juger, c'est notre foi et amour que nous avons mis ou pas dans le déploiement de sa volonté. Ce jugement sera bien un jugement de Miséricorde, car l'homme qui fait jour après jour, pas vers la lumière divine, reçoit par cela de plus en plus une connaissance comment faut-il faire pour plaire à Dieu. Comme Sainte Thérèse, qui n'a pas peur de sa faiblesse. Comme un oiseau qui se montre vers le divin soleil avec ses petites ailes tâchées. Voilà ce que fait une âme humble et confiante en Dieu. On peut et même doit avoir une confiance dans le jugement de Dieu car il est Bon. Alors tout ce qui est divin dans notre coopération avec Dieu cela ne sera pas jugé. Jugement portera seulement sur notre foi et amour en Dieu lors de notre coopération.

Que font-ils alors ceux qui n'acceptent pas la foi dans le Fils de Dieu ? Que se passe-t-il avec eux ? La première chose c'est qu'il se détournent de la lumière divine. Auparavant, étant à l'ombre ils agissaient suivant leur conscience. Mais Dieu veut les trouver et leur montrer sa lumière. Il vient vers eux. Il jette sa lumière sur des choses de foi et de mœurs. La personne se trouve alors devant cette lumière divine. Étant à l'ombre elle a le choix. Elle voit qu'une chose ne va pas dans sa vie. Mais la honte d'avoir fait mal jusque-là, et donc de devoir changer la saisit. Le grain d'une révolte intérieure et de rejet a été semé. Le diable se réjouit car c'est à l'ombre où il agit et il trouve là une porte d'entrée. Mais Dieu, envoie encore de nouvelles grâces. Il veut montrer qu'il est bien de laisser le mal et de faire le bien. Il assure l'âme de son secours. Mais le diable de son côté essaye de convaincre ce que Dieu demande ou conseille est une bêtise. Il essaie de persuader que Dieu n'est pas comme ça, qu'Il n'exige pas, mais laisse le choix à un amour non-défini. Et certains hommes se laissent malheureusement convaincre par ses suggestions truquées. Le choix mauvais une fois qu'il est fait, alors effectivement on peut dire avec st. Jean, que n'ayant pas la foi, à lire, n'ayant pas les œuvres qui vont avec, on est déjà jugé. Cet ombre laisse encore le poids dans le cœur et l'alourdit. L'issue de ce chemin ce sont les ténèbres.

Chers fidèles, la lumière divine ouvre devant nous les horizons nouveaux. Elle nous montre le chemin clair vers le ciel à travers les aléas de notre vie. Pour y aller, il faut du courage car le chemin de la vérité demande de se confronter soi-même et à ses faiblesses. Prions la Bienheureuse Vierge Marie, la Vierge des lumières de nous aider à toujours choisir le chemin de lumière que nous ayons la confiance dans la parole de Dieu, et de son Eglise, lumière sur notre route. Amen.